

■ INITIATIVE «ZÉRO PERTES»

Une hausse des impôts suicidaire

Le 27 septembre, les Genevois se prononceront sur une Initiative qui met en danger les entreprises en majorant les charges fiscales. L'initiative «zéro pertes» prétend préserver les recettes fiscales et les prestations publiques en augmentant les impôts: c'est en réalité tout autre chose qui se produirait en cas d'acceptation.

L'initiative 172 «zéro pertes», lancée en 2017 par la gauche après le rejet populaire de la Réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III), prétend réduire la concurrence fiscale intercantonale, tout en maintenant le niveau des recettes fiscales, et veut renforcer la progressivité de l'impôt pour les entreprises et les particuliers. Renforcer la progressivité signifie en réalité augmenter les impôts.

Pourtant, les entreprises traversent une crise économique majeure et elles doivent à tout prix être préservées de nouvelles difficultés. Alors que le peuple a accepté la réforme fiscale RFFA en mai 2019, avec un taux d'imposition fixe de 13,99%, Genève serait le seul canton à appliquer une progressivité de l'impôt pour les entreprises. En effet, cette progressivité s'applique aujourd'hui uniquement aux personnes physiques. Elle aurait de lourdes conséquences si elle s'appliquait également aux entreprises. Un tel changement provoquerait une augmentation de la pression fiscale, ce qui pousserait de nombreuses entreprises à la faillite ou à la délocalisation. Conséquence inévitable: des emplois disparaîtraient.

Les effets de la RFFA

Les initiants souhaitent limiter la concurrence fiscale en augmentant les impôts à l'échelon cantonal. Cela engendrera inévitablement une perte d'attractivité de la place économique genevoise. La concurrence fiscale, présentée par la gauche comme une calamité, participe donc au contraire de la solution. Elle favorise, en réalité, l'efficacité des services publics. De plus, la concurrence fiscale est encadrée de manière stricte par la législation fédérale. Largement plébiscitée par les Genevois l'an-

née dernière, la RFFA est le fruit d'un compromis dont la remise en cause est inacceptable. Il faut laisser le temps à la réforme fiscale de déployer ses effets avant d'envisager une quelconque remise en cause de l'équilibre actuel. Cette réforme constitue une bouffée d'oxygène indispensable pour nos entreprises. Un bol d'air qui se fera également sentir sur les recettes fiscales, puisqu'elles sont corrélées à l'activité économique.

Contribuables pressurés

Une acceptation de cette Initiative n'épargnerait pas non plus les personnes physiques, dans la mesure où l'augmentation d'impôts demandée les toucherait aussi. Pourtant, en matière d'imposition des personnes physiques, Genève est le canton de tous les superlatifs. C'est celui qui connaît déjà la plus forte progressivité de l'impôt. C'est aussi celui qui connaît le taux le plus élevé en matière d'imposition du revenu, mais c'est surtout celui qui exploite le plus son potentiel fiscal.

A Genève, 5% des contribuables financent près de 50% des impôts, alors qu'environ 40% des contribuables n'en financent que 4%. Malgré cela, l'Initiative demande de renforcer cette progressivité pour ponctionner davantage les contribuables qui financent l'essentiel de notre Etat social. C'est pourtant la contribution élevée de ces personnes qui permet de protéger les revenus les plus bas, donnant ainsi la possibilité à 36% de la population de ne pas payer d'impôts.



Nathalie Hardyn.

L'acceptation de cette Initiative aurait donc pour conséquence l'exode des gros contribuables. Une grande partie de la charge fiscale du canton retomberait alors sur les épaules de la classe moyenne, déjà lourdement taxée et moins mobile que les plus gros contribuables.

Alors que nous traversons une crise sans précédent, ce n'est pas en augmentant les impôts que l'on sauvera nos prestations et nos emplois. Les entreprises paient déjà le prix fort de cette crise, raison pour laquelle il faut refuser l'Initiative «zéro pertes» le 27 septembre. ■

Nathalie Hardyn

Directrice

Chambre de commerce,

d'industrie et des services de Genève (CCIG).